



Changements status d'etudiant en commerçant

Par Visiteur

Je suis étudiant tunisien en comptabilité a Lyon en France depuis 2005;je voudrais travailler pour mon compte en reprenant une affaire
je compte prendre en LOCATION GÉRANCE un magasin de produits alimentaires(statu SARL, CA annuel 200000 euros)
je voulais savoir si mon projet est faisable au niveau de la préfecture pour changer mon statu d étudiant en commerçant ,quels sont les démarches administratifs a faire et les documents nécessaire;et les risques que ma demande soit rejeté et tout les informations nécessaires.

cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

je voulais savoir si mon projet est faisable au niveau de la préfecture pour changer mon statu d étudiant en commerçant ,quels sont les démarches administratifs a faire et les documents nécessaire;et les risques que ma demande soit rejeté et tout les informations nécessaires.

A priori rien ne s'oppose à votre projet.

Vous devez déposer votre demande au moins deux mois avant l'expiration de votre titre de séjour actuel.

Outre vos papiers d'identité vous devez remplir le formulaire cerfa et fournir la Copie de la promesse (ou du contrat) de location-gérance en cours de validité, l'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés (extrait K-bis daté de moins de 3 mois) du précédent exploitant, copie du bail établi au nom du propriétaire du fonds.

Vous devez également expliquer votre projet.

Sachez que si la demande est refusée vous disposez de recours mais vous ne pourrez plus renouveler votre carte de séjour étudiant.

Cordialement

Par sarahwang

Jetez un coup d'oeil ici!!Merci ![url=<http://www.viveoeurope.com/marques/huiles-essentielles.html>]huiles essentielles[/url]